ROUBAIX

Nos bureaux de Roubaix, 45, RUE DE LA GARE, sont ouverts au public, tous les jours, de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Téléph. 351.17.
Toutes les insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour de la parution, avant 14 heures.

AVIS A NOS CLIENTS, CORRESPONDANTS DÉPOSITAIRES

Il est obligatoire pour toute personne remettant un ordre de publicité destiné à notre journal, à nos bureaux ou à l'un de nos représentants, quel qu'il soit (correspondants, dépositaires, etc...), de se munir de sa carte d'identité dont le numéro doit être inscrit au bas de chaque ordre contenant la publicité à insérer.

D'autre part, nous invitons nos clients qui nous transmettent leurs ordres par correspondance, à inscrire très exactement leurs nom et adresse.

A TRAVERS LA VILLE

COMBIEN CELA FAIT-IL DE FAGOTS ?

Depuis un certain temps des individus s'introduisent régulièrement dans un local situé 2, rue Jules-Guesde et y dérobent des petites quantités de bois. M. Charles Huet, industriel, demeurant 8, boulevard de Paris, dont le père est la victime de ces prélèvement, a déposé plainte au 3e arrondissement. Le montant du vol s'élève actuellement à plus de 10.000 francs. Une enquête est ouverte.

UN PORTE-MONNAIE DISPARAIT...

Jeudi dernier, vers midi, Mme Masson, née Reine Rollin, 71 ans, épailleuse, demeurant 23, rue de l'Alouette, avait déposé, sur son lit, son sac à provisions, renfermant un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent. Vendredi, vers 10 h., quand elle voulut reprendre possession du précieux réticule, elle ne put qu'en constater la disparition. Plainte a été déposée au 1er arrondissement, où une enquête est ouverte.

— AINSI QU'UNE SOMME DE 5.000 FRANCS

Mme Demarque, née Marie Blondel, 49 ans, commerçante, domiciliée 4, rue de Soubise, a également déposé plainte contre inconnus pour vol d'une somme de 5.000 francs, commis en deux fois, dans sa chambre du premier étage. Enquête au 2e arrondissement.

UN CYCLISTE RENVERSE UN PIETON PUIS POURSUIT SON CHEMIN

Venderdi, vers 7 h. f5, M. Emile Dannequin, 56 ans, mécanicien, demeurant 12, rue Marie-Buisine, a été renversé, alors qu'il passait boulevard Gambetta, par un cycliste qui continua son chemin sans s'inquiéter autrement de sa victime.

Porteur de contusions multiples, M. Dannequin a été transporté à « La Fraternité ». Son état n'est pas grave Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

Le Docteur G. BIZARD
reprend ses consultations les mercredis et samedis, de 14 h. à 15 h. 30 et sur rendez-vous. Nouvelle adresse : 25, rue Jeanne d'Arc. Téléph. : 522.03
34097

DES INDIVIDUS S'INTRODUISENT DANS UN LOCAL ET Y DÉROBENT POUR 40.000 FRANCS DE MARCHANDISES

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, des individus se sont introduits, après effraction, dans un locsl situé 2, rue Centrale, et appartenant à M. Léon Vandenbroucke, 63 ans, cafetier, 94, boulevard Gambetta. Ce dernier loue ce local à plusieurs marchands de place, qui y déposent leur marchandise. Une partie de celle-ci a été dérobée, et le montant du vol est approximativement de 40.000 francs. Mme Vve Tand, née Gabrielle Rocken, 54 ans, demeurant boulevard de Metz, impasse du Beau-Chêne ; Mme Louise Prouvost, 45 ans, domiciliée 40, rue de l'Ommelet, et MM. Désiré Panchaut, 34 ans, 54, rue des Fosses ; Louis Donniez, 59 ans, 17, rue de Beaurewaert, les propriétaires d'une partie des objets volés ont déposé une plainte au 3e arrondissement.

Les services de la Sûreté ont immédiatement entrepris les recherches, qui leur permettront, sans nul doute, de retrouver la trace des coupables.

LOTERIE NATIONALE

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale rappelle que le tirage de la 13me tranche de la Loterie Nationale 1940, sera assuré à Paris, salle Pleyel, 252, rue du Faubourg Saint-Honoré, le Mercredi 27 novembre courant, à 20 heures 30.

Il signale en outre, que les opérations de centralisation de la 11me tranche, de la Loterie Nationale 1940, étant terminées, le tirage de cette tranche interviendrait le 6 décembre prochain.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon, pour le ticket N° 1 se poursuivra ce lundi 25, dans l'ordre suivant :

Secteur 9. — Salle Wattremez, rue de l'Hospice : Rues Soubise (1 à 87 et 2 à 84), du Trichon, place du Trichon, rues du Vivier, Nationale, du Nord, du Parc, Pasteur, Rohan, Général-Sarrail, Sébastopol.

Secteur 10. — Foyer d'Education Ouvrière, f78, rue Jules-Guesde, de 8 h. à 12 h. ; Rues de Bouvines, de Valmy ; de 14 h. à 17 h. 30 : Rue du Coq Français (f17 à 235 et 84 à 214), avenue Cottages, rue Daguessau, boulevard de Douai, rue Duquenière.

Secteur 11. — Foyer d'Education Ouvrière, 178, rue Jules-Guesde, de 8 h. à 12 h. : Rues Amiral-Duquesne, d'Artois, d'Austerlitz, de Bavai (23 à 77 et 70 à 134), de Beaucourt, Bellevue, Bernard-Palissy, de Bourgogne, Courbet ; de 14 h. à f7 h. 30: Rues Carpeaux, Duguesclin, Eug.-Motte, Fabert, Dupuy-de-Lomme et boulevard de Fourmies (1 à 115 et 2 à 114).

Le Consortium Charbonnier nous prie d'informer nos lecteurs que la date des livraisons des commandes de charbon est prévue du 7 au 10e jour qui suit l'inscription, et qu'il est par conséquent inutile d'attendre avant le 7e jour ouvrable qui suit l'inscription de la commande.

Le prix des flageolets

Contravention pour hausse illicite a été rédigée à charge de M. Emile Iriail, commerçant, 626, rue de Lannoy, qui vendait des flageolets à raison de f4 fr. le kilo, alors qu'un arrêté préfectoral en fixe le prix à 8 fr. 50.

Les colis pour les ouvriers travaillant en Allemagne

La Mairie communique :

L'Administration allemande vient d'autoriser le transport de colis postaux pour les ouvriers du Nord de la France qui ont été embauchés en Allemagne.

Tous les deux mois les parents de ces ouvriers pourront ainsi envoyer un colis de 5 kilogs.

Les colis ne pourront contenir que des vêtements, du linge, des objets de toilette et des vivres. Il est permis d'y joindre du tabac (25 cigarettes ou 10 cigares ou 50 grammes de tabac à fumer).

Il est interdit de joindre de la correspondance aux colis.

Outre l'adresse complète des destinataires, les colis devront porter l'inscription suivante :

« Arbeiterpaket aus dem bezetzten nordfranzösischen Gebiet ».

Cette mention devra être encadrée de rouge.

L'expéditeur devra remettre à la gare, en même temps que le colis, une attestation délivrée par le Maire et certifiant que le destinataire a été embauché pour travailler en Allemagne.

Pour faciliter le transport, l'Administration Allemande recommande de remettre tous les colis le même jour et de préférence le 5 du mois, étant bien entendu que l'expédition a lieu **tous les deux mois**. Si le 5 tombe un dimanche, il y aura lieu de déposer les colis le lendemain.

La première expédition de colis aura lieu le 5 décembre.

Pour l'obtention du certificat prévu, les familles demeurant à Roubaix doivent s'adresser à la Mairie, bureau du Secrétariat, 2e étage, porte 20.

ETAT CIVIL

Naissances. — Jean-Pierre Goossens, 7 ter, rue d'Artois ; Nadine Vromant, 29, rue Galvani.

Publications. — André Bouriez, opticien, 6, Grand'Place à Tourcoing et Claire Cordonnier, s. p., 48, boulevard de Strasbourg ; Lucien Pollé, rattacheur, 33, rue Beaurewaert, cour Jénart, 7 et Albertine Laruelle, soigneuse, 80, rue Edouard Anseele, cour Vroman, 36.

Décès. — Désiré Desreux, 76 ans, 252, boulevard Gambetta ; Carlos Courchelle, 72 ans, 200, rue Edouard Anseele ; Wojciech Grad, 44 ans, 70, rue Edouard Anseele, cour Morel, 2 ; Maria Florin, Vve Saverys, 72 ans, 82, rue de Roubaix à Wasquehal ; Silvia Hoogstoel, 81 ans, 35, rue de Barbieux ; Auguste Taelman, 65 ans, 37, rue de Blanchemaille.

WATTRELOS

Utilisation périodique des chômeurs à des travaux d'intérêt public

Le Maire de Wattrelos soussigné invite les chômeurs, dont les cartes de travail (carte rouge) portent les numéros 500 à 1.000, à se présenter en tenue de travail, munis d'une pelle ou d'un louchet et de ladite carte de travail, du 25 au 27 novembre ; les numéros 500 à 750 le matin de 8 h. à f2 h. et les numéros 751 à 1.000 l'après-midi de f h. 30 à 5 h. 30, aux endroits indiqués ci-après :

1) *Chantier derrière cité A. Prouvost*, pour les chômeurs habitant les quartiers de la Marlière, du Touquet, du Sapin Vert, de la Martinoire, la Cité A. Prouvost, la Winhoute, le Crétinier et le Balion.

2) *Chantier rue Monge* (angle rue de Béthune), pour les chômeurs habitant le quartier du Laboureur.

3) *Chantiers de Beaulieu* (près de l'église de Beaulieu), pour les chômeurs habitant le reste du territoire.

Les chômeurs valides de 17 à 55 ans qui ne sont pas encore en possession d'une carte de travail, doivent se présenter d'urgence au Bureau des Travaux à la Mairie.

Il est rappelé que les ouvriers en chômage qui ne se présenteraient pas au travail, seraient signalés au service des secours en vue de l'application des sanctions prévues.

Pris la main dans le tiroir. — Les gardes Doufflet et Delle ont mis en état d'arrestation le nommé Castelain Désiré, âgé de 43 ans, manœuvre, sans domicile fixe pour vol d'une somme de 300 francs. S'étant présenté chez divers commerçants du quartier du Sapin-Vert, il y avait sollicité un secours.

Arrivé rue du Tilleul, profitant que la sonnerie n'avait pas fonctionné, il a plongé la main dans le tiroir-caisse.

Après interrogatoire, il a été déféré au Parquet.

Société de gymnastique « La Gauloise ». — Le Comité a été bien inspiré en remettant la Société en marche. Son appel a été antendu, puisque 60 à 70 jeunes gens (adultes et pupilles) se retrouvent chaque marcredi et chaque vendredi à la salle de répétition. Pour la saison d'hiver, le programme des répétitions est le suivant:

Pupilles. — Evolution, exercices d'ensemble à mains libres et d'éducation physique, sauts, grimper à la corde, travail à un appareil d'appui.

Adultes. — Evolution, leçon d'éducation physique, travail aux agrès, jet du boulet, grimper à la corda, sauts combinés, sauts au cheval et à la perche.

Après la mauvaise saison, dès que la temps le permettra, ces programmes seront étendus aux exercices et jeux en plein air.

Le Comité rappelle que les répétitions commencent à 18 h. pour les pupilles et à 19 h. pour les adultes.

Dispensaire Antituberculeux. — Prochaine séance de consultations (rue des Prés) jeudi 28 nov., à 14 h. Docteur Beuwin.

Etat civil. — Mariages : Joseph Durnez et Denise Putman — Arthur Ptiions et Christiane Bertels — Jean Renard et Clotilde Lejeune.

Décès : René Cocqueel, 51 ans, marchand de légumes, rue Vallon, 18. — Marie Duforest, 31 ans, sp., rue Couteau, 11.

CROIX

L'inscription des commandes de charbon

L'inscription des commandes de charbon se poursuivra comme suit ;

Secteur N° 3. — A la Maison des œuvres sociales, place de la République.

Mardi 28 novembre ; rues Alger, Avenir, Bapaume, Boulevard, Champs, Chasse, Cottages, Créchet, Fr. de Pressencé, Duquenière, Espérance, Flandres, Gambetta, Jacquard.

Mercredi 27 novembre ; rues Jean-Jaurès, Lorraine, Nord, 11-Novembre, Parc, Pasteur, Roubaix, Cont. St-Martin, rues Salengro, Wilson.

LES DISTRIBUTIONS DE BEURRE

Des circonstances indépendantes de la volonté du Comité de répartition n'ont pas permis au Ravitaillement de mettre en vente ces derniers temps la ration de beurre habituelle, des difficultés imprévues se sont présentées contre lesquelles le Comité de répartition, malgré toute sa diligence, a été impuissant. Il espère néanmoins que les tickets de novembre qui resteraient entre les mains des habitants seront utilisés en compensation et que la population en sera satisfaite.

A l'Union Mutuelle Croisienne. — Un colis vient d'être envoyé aux membres de l'Union Mutuelle Croisienne, prisonniers de guerre, en Allemagne.

Cet envoi a été fait conformément à la décision de la dernière réunion de la commission ; il n'a pu être envoyé qu'aux prisonniers dont l'adresse avait été communiquée par les familles de ces soldats ; la commission prie les parents des sociétaires en captivité en Allemagne comme en France occupée de remettre au fur et à mesure qu'elles lui parviendront les adresses de ceux dont le camp définitif n'est pas encore connu ; un envoi sera fait à ceux-là sitôt que possible.

WASQUEHAL

La Retraite du Combattant. — Les anciens combattants de la guerre 1914-18 nés jusqu'au 30 novembre 1890, sont avisés qu'ils pourront s'adresser à la mairie (3e guichet) pour l'établissement de leur dossier de demande de retraite gouvernementale. Les intéressés se muniront de leurs pièces militaires, acte de naissance et carte du combattant.

Le contrôle des démobilisés. — Suivant les instructions préfectorales, les soldats démobilisés de l'armée française sont informés qu'ils sont soumis à un contrôle bi-hebdomadaire ; à cet effet, ils doivent se présenter au contrôle qui a lieu chaque mercredi et chaque samedi, de 17 h. 30 à 18 h. à la mairie (5e guichet). Les démobilisés qui ont un emploi, peuvent produire un certificat de travail qui les dispense de se présenter au contrôle obligatoire.

Commission de la voirie. — Mardi 26 novembre, de 14 h. 30 à 15 h. 30, réunion de la commission municipale de voirie à la mairie, pour examiner des diverses demandes et pour fournir tous renseignements aux intéressés.

Le paiement des secours de chômage et aux familles nécessiteuses, aura lieu lundi 25 novembre, de 8 h. 30 à 11 h. 15, à la salle des fêtes, rue de Roubaix, pour le Capreau et de 14 h. à 18 h. 45, à la salle des fêtes, rue Jean Macé, pour le Centre.

Les inscriptions pour l'A.M.G. en 1941. — Les familles indigentes ou privées de leur soutien, sont informées que les demandes d'assistance médicale pour l'année 1941, seront reçues à la mairie (1er guichet) jusqu'au vendredi 29 novembre, à f6 h. Les intéressés sont tenus de se munir du livret de famille, des certificats de salaires et sursalaires des membres du ménage vivants sous le même toit, des cartes d'assurances sociales.

Les vieillards, infirmes et incurables bénéficiaires de la loi du 14 juillet 1905 sont inscrits d'office sur les listes, mais peuvent indiquer à la mairie le médecin choisi pour leur donner des soins en 1941.

Après les vaccinations. — Les personnes et enfants ayant subi la vaccination au cours des séances publiques de jeudi dernier, sont avisés qu'ils doivent se présenter obligatoirement aux séances de révision qui auront lieu à la mairie (1er étage) jeudi 28 novembre, de 9 h. à 9 h. 30 et au Capreau, salle annexe des fêtes, rue de Roubaix, le même jour, de 10 h. 30 à 11 h., pour faire constater le succès ou l'insuccès de la vaccination.

Visite médicale des nourrissons. — Jeudi 28 novembre, à 15 h., salle des fêtes, rue de Roubaix, consultation des nourrissons pour les mamans du Capreau et de la Planche-au-Riez. Présence obligatoire pour les nourrices et les mères percevant la prime d'allaitement maternel.

Etat civil. — Publication de mariage. — René Vanhaverbèke, débardeur à Bondues et Héléna Rotsaert, doubleuse, 18, place de la République.

LYS

Camouflage des lumières. — La mairie porte à la connaissance des habitants que chaque maison comprend un responsable et un remplaçant qui répondront du camouflage des lumières vis-à-vis de l'Autorité.

Le nom du responsable et celui de son remplaçant figureront sur un tableau placé dans le couloir de l'habitation.

En ce qui concerne les locaux à usage industriel et commercial, les responsables seront le directeur ou le gérant et son remplaçant.

Des imprimés sont à la disposition des habitants au poste de police auxiliaire, 14, rue Jules Guesde.

Retraités accidentés du travail. — Les titulaires de rentes sont priés de se présenter à la mairie, 3e guichet, pour signer leur certificat de vie.

Logements de troupes. — Des imprimés doivent être retirés d'urgence en mairie (2e guichet) pour les déclarations pour logement de troupes.

Avis aux étrangers. — Les étrangers dont la carte d'identité expire le 31 décembre, sont invités à se présenter d'urgence en mairie (3e guichet) pour y remplir les formalités de renouvellement.

SAILLY-LEZ-LANNOY

LES INSCRIPTIONS DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe les intéressés que les inscriptions pour le ticket 4 (commune de Sailly-les-Lannoy), auront lieu le 27 novembre, dans une salle de la mairie.

Le Consortium informe les consommateurs que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils doivent obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'administration municipale.

Il est indispensable de se munir également de la carte du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de 1 fr. 10, les f00 kilos.

L'importance du ticket f a été fixée par la préfecture à 100 kilos.

Les livraisons sont prévues du 7e au f0e jour qui suivra l'inscription.

TOUFFLERS

Mort au champ d'honneur

La Mairie a été avisée du décès de M. Julien André Delannoy, né le 22 mars 1908, à Toufflers, mort pour la France à Raincourt (Haute-Saône), le f7 juin 1940.

M. Julien Delannoy était employé à la Cie des tramways l'E.L.R.T.

La famille a été avisée avec ménagements par les soins de la municipalité.

LES CARTES DE LAIT

A partir du 25 novembre entrera en vigueur la carte de lait. Elle ne devra bénéficier qu'aux personnes suivantes ;

1° Enfants de 0 à 8 ans (carte rouge donnant droit à une distribution journalière de 3/4 de litre de lait) ;

2° Enfants de 8 à f4 ans (carte bleue donnant droit à une distribution journalière de 1/4 de litre de lait).

3° Futures mamans, mères allaitant et malades, sur présentation d'un certificat médical (carte verte donnant droit à une distribution journalière d'un 1/2 litre de lait).

La distribution de ces cartes se fera lundi de 9 h. à midi à la Mairie pour les enfants de 0 à 14 ans.

Pour les autres personnes se présenter à la Mairie à partir du mardi 26 novembre. Aucune carte ne sera délivrée sans présentation d'un certificat médical.

Pour les travailleurs lourds. — Un supplément de rations de pain, viande et de matières grasses étant prévu pour certaines catégories de travailleurs, de force (lourds, extra-lourds et travailleurs agricoles), présenter un certificat de travail indiquant la profession exacte et la feuille de paye. Se présenter à la Mairie à partir du mercredi 27.

TRESSIN

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

Le Consortium Charbonnier informe les habitants de la commune de Tressin, que l'inscription des commandes de charbon pour le ticket 4 aura lieu le 30 novembre prochain, au débit de tabac, Grand Place.

Les consommateurs sont également informés que les instructions préfectorales sont entrées en vigueur le 1er novembre et qu'ils devront obligatoirement se présenter à l'inscription au bureau de leur secteur respectif munis de la carte départementale qui leur a été délivrée par les services de l'administration municipale.

Il est indispensable de se munir également de la carte A du Consortium Charbonnier.

Le prix du charbon est augmenté de f fr. 10 les 100 kilos.

L'importance du ticket f a été fixée par la préfecture, à f00 kilos.

Les livraisons sont prévues du 7e au 10e jour qui suivra l'inscription.

TOURCOING

Nos bureaux de Tourcoing, 3, RUE FIDELE LEHOUCQ sont ouverts au public, tous les jours de 8 à 12 heures et de 14 à 18 heures. (Tél. 4.85)
Toutes nos insertions doivent être remises en nos bureaux, l'avant-veille du jour d'insertion. AVANT MIDI

MORT AU CHAMP D'HONNEUR

M. le Maire de Tourcoing a été avisé officiellement du décès du militaire Callens Adolphe, soldat au 12e Régiment régional, domicilié, rue de Lille, 130, décédé le 3 septembre 1940, à l'Hôpital des prisonniers de guerre de Landshut.

La famille de ce militaire a été avisée avec tous les ménagements désirables par les soins de l'administration municipale qui a fait présenter ses condoléances.

L'INSCRIPTION DES COMMANDES DE CHARBON

L'inscription des commandes de charbon pour le ticket 1, se poursuivra ce lundi 25, dans l'ordre suivant :

Secteur: bureau du C.C. 3, rue Carnot:

Rues Mac Donald, Roitelet (numéros impairs), Rouget de l'Isle, Varsovie, Toulon, Prairie du N° 79 à la fin et du N° 96 à la fin, Roulers, Yser, Reckem.

Secteur 9, bureaux du C. C. 3, rue Carnot: rues Abbé Lemire, Bailleul, Amsterdam, Bavai, Anor, Blaise Pascal, d'Anzin, du Bois.

Secteur 12, Square Leman (Blanc-Seau); rues des Accacias, Blanc-Seau du N° f39 à la fin et du N° 130 à la fin, Canal, Charcot, Antoine Watteau, Bassin, Béranger, Bleuets, Q. Canotiers.

Le Consortium Charbonnier, nous prie d'informer nos lecteurs que la date des livraisons des commandes de charbon est prévue du 7e au 10e jour qui suit l'inscription et qu'il est donc inutile d'attendre la livraison avant le 7e jour ouvrable qui suit la commande.

Sociétés et Comités

UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS. — Les funérailles de M. Romain Dalle, ancien combattant, croix de guerre, médaille des Evadés 1914-18, membre fondateur de la section, auront lieu ce lundi, à 8 h. 45, en l'église St-Jacques.

Réunion à la maison mortuaire, 175, rue de la Latte, à 8 h. 30.

ETAT CIVIL

Naissances. — Louis Raepsaet, 2, imp. Decoster ; Jeanne Castelain, 15, rue de l'Yser ; Martine Pollet, 70, rue du Chêne-Houpline.

Publication. — André Bouriez, opticien, 6, Grand'Place et Claire Cordonnier, s. p. à Roubaix.

Décès. — Paulette Castel, 1 mois, 21, rue du Centre ; Cécile Lepoutre, 84 ans, Vve de Gustave Roussel, 9, rue de Bitche.

HALLUIN

Suites mortelles d'un accident

Nous avons relaté hier l'accident survenu rue de Lille (Noir Pignon) au cycliste, M. Camille Kino, sujet belge, demeurant à Menin, qui avait été tamponné par une auto face à la Brasserie Beylemens, alors qu'il allait traverser la chaussée pour prendre le trottoir de gauche.

Transporté à la clinique St-Georges à Menin, le malheureux cycliste est décédé peu de temps après des suites de ses blessures.

Etat Civil. — Naissance. — Freddy Hunnebusch, 130, rue de la Lys.

RONCQ

Etat Civil. — Naissances. — Denis Bonduel, 329, rue de Lille ; Nadine Fauquet, 27, cité Desmazières.

MARCQ-EN-BARŒUL

Le ravitaillement en charbon

Le Groupement Charbonnier informe la population que l'inscription de la troisième commande de charbon se poursuivra dans l'ordre suivant :

Secteur N° 3 (Plouich) à l'Ecole Louise de Bettignies (au fond, entrée dans la cour).

Le mardi 26 novembre de 9 h. à f2 h., rues : Beffroi, Bolbec, Boulevard, Couvent ; de 14 à 17 h., rues : Buisson, Buisson prolongée, Canrobert, Louis Delos, des Eaux.

Le mercredi 27 novembre de 9 h à 12 h., rues : Ermitage, Faraday, Félix Faure, Hautes Voies, Héricourt, Fémy ; de f4 à f7 h., rues : Jeanne d'Arc, Lequenne, Nouvelle, Saint-Hubert, Saint-Pierre, Schwob, Tisserands.

Le Jeudi 28 novembre de 9 h à f2 h., rues : Saint-Valbert, Vaimy, Veau-Gras, Verts prés, Emile Vandenberghe, boulevard République (du pont de Dunkerque au territoire de Lille). ; de 14 à 17 h. rues : Pasteur et Pasteur prolongée.

Déclaration de perte de récoltes. — L'article 3 de la loi du 22 octobre 1940 prévoit que les propriétaires qui, par faits de guerre survenus en 1940, ont perdu la totalité ou une partie de leurs récoltes, peuvent présenter des demandes individuelles en remise ou modération de leur contribution foncière des propriétés non bâties de la présente année.

Des imprimés sont à la disposition des intéressés à l'Hôtel de Ville, guichet N° 1.

A qui la vélo ? — Samedi, s'est présentée au commissariat de police, Mme Mullier, demeurant 231, rue du Quesne, qui a déclaré avoir trouvé dans la rue une bicyclette d'homme en bon état portant la marque « De Becker » de Wattrelos.

Cette machine est à la disposition de son propriétaire au secrétariat de police.

Etat Civil. — Naissances. — Viviane Deswelle, 28, rue de la Brosserie ; Jean Charlet, 137, rue Jacquard ; Josiane Trienpont, 211, rue du Plouich.

Décès. — Désiré Lepere, 69 ans, rentier, 28, rue Canrobert ; Victor Jourdain, 86 ans, cafetier, 89, boulevard Clemenceau ; Henri Herbaux, 60 ans, cultivateur, rue de la Campagnerie; Pierre Keersmaekers, 76 ans, 20, rue Jacquard ; Joseph Demester, 58 ans, contremaître, 4, rue du Couvent.

LILLE

UNE ATTAQUE NOCTURNE SUIVIE D'UN VOL DE 10.000 FRANCS

Une grave attaque nocturne suivie de vol s'est déroulée vendredi soir à Lille, à la suite de laquelle plainte a été portée par M. Leroy Robert, fondé de pouvoirs des établissements Denis du Péage, demeurant rue d'Iéna, 163, contre un individu qui, vers 19 h., l'a interpellé dite rue et qui, sous la menace de son revolver, lui a fait jeter la serviette qu'il tenait sous le bras dans laquelle se trouvait une somme de 10 à 1f.000 fr. Cet individu a pris la fuite aussitôt après avoir ramassé la serviette. Le plaignant a pu fournir un signalement de son agresseur. La police enquête activement.

Il y a la carte de pain
Il y a la carte de sucre
Il y a la carte de viande
Il y a heureusement aussi
LA CARTE DE CHANCE
C'est le billet de la Loterie Nationale

LES NOUVELLES DE LA VILLE

ARRETES POUR BRIS DE CLOTURES..., VOLS...

Ont été déférés au Parquet :

Abes Mohamed, 4f ans, forain, 7, rue Inkermann, à **Lille**, pour bris de clôture, menaces et coups. Cette scène s'est passée rue des Vieux-Murs, cour à Fiens.

— L... L., 17 ans, ouvrière de filature en chômage et Monier Gisèle, 18 ans, servante sans emploi, rue de Frévent, 7 à **Méricourt-sous-Lens** qui ont été arrêtées en flagrant délit de vol de divers objets valant 52 fr. à « Monoprix », rue de Béthune.

RESPECTEZ LES AGENTS

Ont fait l'objet de procès-verbaux ; Le nommé Naze Arthur, 52 ans, 14, rue Daubresse-Mauviez, à Mons-en-Barœul a fait l'objet d'un procès-verbal pour outrages par paroles au gardien auxiliaire Lemaire Louis, le 21 courant, boulevard de la Liberté.

— Duboquet Marguerite, femme Hespel, ménagère, rue Désiré Verhaeghe, 41, à Lille, a également fait l'objet d'un procès-verbal pour outrages par paroles au gardien auxiliaire Berquit Arthur, hier, vers f2 h. 45. Ce gardien, de service Grand Place, invitait cette femme à emprunter le passage clouté.

— Keuk Maria, 54 ans, cuisinière, demeurant à **Estaires**, place Foch, pour outrages par paroles au gardien de la paix Hayart Louis, hier à 12 h. 15, place de la République.

DES NAVETS TROP CHERS

Procès-verbal a été dressé à charge du nommé Mora G., marchand de légumes, f8, rue Nationale, qui mettait en vente à 3 fr. 50 le kilo, des navets achetés par lui 1 fr. 50 au carreau des Halles Centrales.

PLAINTES DIVERSES

Les plaintes suivantes ont été portées par :

M. Le Gallois Marcel, 33, rue Bellevue, pour vol d'une bicyclette valant 800 fr. commis le 21, vers 21 h., angle des rues du Molinel et des Augustins.

— Mlle Henri Ida, vendeuse, 78, rue Eugène Jacquet à Marcq-en-Barœul, pour vol de sa bicyclette commis le 22, vers 14 h. 30, face au magasin où elle est employée, rue Neuve. Préjudice, 800 francs.

— M. Labbe Arthur, 3f, rue des Prévoyants, à Mons-en-Barœul, pour vol d'un vélo valant 250 fr., commis vers 18 h. 30, rue Gustave-Delory.

— M. Willot François, 48, rue Jean-Jaurès à Croix pour vol d'une bicyclette commis vers 14 h. 10, place du Lion d'Or. Préjudice, 900 francs.

— M. Ghis Adhémar, 7, rue Fénelon, pour vol de sa bicyclette commis le 21 entre f7 et f8 h., place aux Bleuets. Préjudice, 1.400 francs.

— M. Prevost Olivier, 15, rue Nicolas Leblanc, pour pillage de son atelier, dite adresse, durant son évacuation. Préjudice, 25.000 fr.

— M. Docmisy Paul, cafetier, f58, rue de Paris, pour vol d'un pantalon commis dans la cour de son habitation. Préjudice, 140 francs.

LES OPÉRATIONS DE CONTROLE DU COMITÉ DE RÉPRESSION DE LA HAUSSE DES PRIX

La Mairie communique :

Le Comité directeur de la Commission de Répression de la Hausse des Prix, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, le 21 novembre 1940.

Il a procédé à l'examen des opérations de contrôle effectuées depuis le 14 novembre et a retenu les différentes constatations suivantes :

Pour défaut d'affichage des prix : Mme Steen-Baes Maria, boulangère 48, rue d'Iéna ; Mme Spetebroot Agnès, charcutière, 206, rue Colbert, Bailleul Henri, charcutier, f81, rue Colbert ; Mme Gruson Marie, charcutière, 265, rue Nationale ; Mme Bigot Georgette, négociante en bonneterie, 25, rue de l'Hôpital-Militaire.

Pour création de commerce sans autorisation : Mme Coppin Angèle, 3, rue Mirabeau ; Debast Anatole, 2f3 bis, rue Pierre-Legrand. Ce commerçant n'était pas en possession du permis de circuler et vendait du charbon sans bordereau de livraison.

Pour défaut de patente et d'inscription au registre du commerce : Jullien Louis, 14, rue des Bouchers.

Pour vente du pain au-dessus de la taxe : Dujardin Henri, boulanger, 98, rue du Molinel ; Mme Delporte-Leuridan Céline, boulangère 115, rue Jules-Guesde.

Pour vente de lait à domicile : Bernard Louis, laitier à Verlinghem.

Pour défaut de délivrance de facture : Mme Danon-Benjacar Fanny, négociante en bonneterie, 129, rue du Molinel ; Mme Caudrelier Sylva, négociante en articles de Paris, 162, rue de Paris.

Pour hausse illicite : Mme Duflos Mathieu Marie, droguiste, 5, place de Strasbourg.

Ces constatations, qui ont fait l'objet de procès-verbaux individuels seront transmises au Parquet de M. le Procureur de la République à Lille, pour les fins qu'elles comportent.

LA JEUNESSE et le « Secours National »

Une première assemblée s'est tenue dimanche matin au siège

Il ne s'agit que de « Servir » ; c'est la seule loi du moment et c'est aux « Jeunes » qu'elle s'adresse plus particulièrement cette loi. L'œuvre du « Secours National » récemment fondée, installée depuis moins d'une semaine au 16 de la rue Inkermsn, à Lille, le fait comprendre. Seuls les jeunes gens et jeunes filles dont nous avons pu apprécier depuis plus d'un an le dévouement et le courage... à servir — bien que ne possédant que leur grand cœur pour toute richesse — cette jeunesse, disons-nous, s'est mise à servir avec foi. Nous l'avons vue, en juin dernier, sa dépenser sans compter, se dévouer pour nos réfugiés qui rentraient ; pour nos amis Belges qui, cherchant Lille par étape, s'en allaient le lendemain vers **Liége, Charleroi, Bruxelles** ou **Gand.** Jeunes gens, jeunes filles de toutes conditions, trouvaient ainsi le moyen, par une assistance bienfaisante, de venir en aide à leurs prochains et d'aider dans cette œuvre de solidarité sociale l'administration — qu'elle fut municipale ou départementale.

Aujourd'hui encore, l'Etat fait appel à leur concours. Il s'agit de ramasser les vêtements inutilisés chez les habitants, les couvertures, les chaussures, les lainages : toutes choses qui « dorment » dans le fond des armoires et des placards, qui se rongent de vers, qui ne serviront plus sans doute, des reliques qu'on conserve pour toutes sortes de raisons, pour des raisons empreintes de sens humanitaire et familial, mais qui, actuellement, doivent passer au second plan devant les nécessités accrues du moment.

C'est à cette jeunesse dévouée, courageuse, fidèle aux principes de solidarité, que le « Secours National » — Section de Lille — a fait appel dimanche matin, au cours d'une assemblée que présidait M. Thellier de Poncheville.

A la Société de Géographie

La première séance de la Société de Géographie aura lieu le dimanche 1er décembre à 15 h. M. Dion, professeur de Géographie à l'Université et membre du Comité de la Société de Géographie de Lille, prononcera une conférence sur : « L'étude géographique des sites de villes et particulièrement du site de Lille ». Cette conférence sera suivie de projections.

ETAT CIVIL

Naissances du 23. — Bac Marcel, 14, place Sébastopol ; Six Nicole, 123, rue St-André ; Grodzki Roland, 75, rue de Wazemmes.

Décès. — Leprince Eugénie, 69 ans, 11, rue Détournée ; Raimbaut Clémence, 20 ans, 93, rue d'Esquermes ; Leclerc Eugène, 77 ans, 59, rue St-Sauveur ; Delestrait Germaine, 48 ans, ép. de Joseph Diette, 99, rue Saint-Sauveur ; Dupuis Julien, 67 ans, 8, rue Georges Maertens ; Beauvois Albert, 38 ans, 102, rue des Sarrazins.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

LES DOMMAGES DE GUERRE 1939-1940

M. Gustave Scrive, maire de La Madeleine, fait connaître à ses concitoyens qu'il a été porté à sa connaissance, par circulaire de M. le Préfet, en date du 7 novembre 1940, que des agents d'affaires ou des administrations privées auraient effectué des démarches auprès des sinistrés par faits de guerre, en vue de l'établissement de dossiers de dommages.

Il rappelle aux sinistrés de sa commune que la loi du 5 août f940 tend à faciliter la réparation des immeubles qui ont subi, du fait des hostilités, des dommages limités et dont la remise en état pourra, étant donné l'approvisionnement en matériaux de chaque région, être terminée avant l'hiver prochain.

M. le Général, délégué général du Gouvernement français, dans les territoires occupés, vient de faire connaître qu'une politique générale de la reconstruction du pays était actuellement à l'étude, et que des instructions ultérieures seraient données en vue de l'établissement des autres dossiers.

Il s'ensuit que tout contrat signé dès à présent à ce sujet avec un intermédiaire est prématuré. Les propriétaires sinistrés doivent donc accueillir, avec la plus extrême prudence, les offres de service qui pourraient leur être faites à ce sujet.

M. Gustave Scrive, maire, invite les sinistrés auxquels des versements ou provisions auraient été demandés, à remettre à la Mairie, au bureau du directeur des travaux, les contrats qu'ils auraient passés en précisant l'indication des sommes versées.

LOMME

UNE FEMME VIOLENTE

Au cours d'une distribution de beurre, la nommée Limousin Alice, 38 ans, ménagère, demeurant rue Jules Laisné fut appelée au Commissariat de police, pour un coup de poing qu'elle avait porté à un garde champêtre.

Mais, la femme Limousin, renouvela ses injures et proféra des menaces à l'adresse du Commissaire de police et des gardes. Procès-verbal a été dressé à sa charge.

La hausse illicite des prix. — La police continue à sévir contre les commerçants vendant à des prix abusifs.

C'est ainsi que des contraventions ont été dressées à la charge de MM. Jean Ségard, épicier, avenue de Dunkerque 843 bis, qui vendait du Hollande français et du Port salut à 75 fr. le kilo au lieu de 40 et 35 fr. le kilo.

— Mme Boldin-Vandenbusch, commerçante, rue Victor Hugo, 15, qui vendait du Port-salut 46 fr. le kilo au lieu de 35 francs.

Le Placement. — Le bureau cantonal de placement de Lomme informe les jeunes chômeurs de 15 à 17 ans que l'Ecole Professionnelle d'Haubourdin dispose actuellement de 15 places pour la section Ajustage. S'inscrire à l'Office de Placement.

Tournée du Contrôleur. — Le Député-Maire informe ses administrés que M. le Contrôleur des Contributions Directes se tiendra à la disposition des contribuables qui voudraient le consulter, mercredi 27, de 9 à 12 h., salle de l'école George Sand, rue Poissonnier, à Mont-à-Camp.

LILLE AU LOINTAIN MOYEN-AGE de 1030 à 1214

CE QUI SE PASSA AU TEMPS DES CROISADES

En un précédent article, nous avons fait état des origines de Lille, contant l'histoire de sa fondation, ce que fut la vie de la cité lilloise aux temps légendaires de Lydéric et Phinaërt, et à l'orée du Moyen-Age, sous Bauduin Ier, dit « Bras-de-Fer », de l'an 860 à l'an 900. Nous avons dit également combien, sous ce souverain et sous ses successeurs immédiats, la ville prit de l'extension, tant et si bien que, en l'an 1020, elle s'étendait sur tout le territoire qui est appelé aujourd'hui le « Vieux-Lille » et poussait même ses faubourgs jusqu'à la place des Ponts-de-Comines et le terrain qui est devenu la Grand-Place.

La première enceinte de la ville

Ville entre toutes commerçante, Lille était destinée à s'accroître de plus en plus. Mais il fallut songer sérieusement à sa défense, chose indispensable en ces temps troublés et incertains où des bandes d'aventuriers armés parcouraient le pays à la recherche de proies faciles.

Le château du Buc était devenu insuffisant pour contenir la population de la ville en cas d'alerte. Aussi, **Bauduin IV**, dit « Belle Barbe », commença-t-il en l'an 1030, les murailles de la première enceinte fortifiée de Lille. Il mourut en 1036, mais son œuvre fut achevée par son fils **Bauduin V**, dit « de Lille » qui régna de 1036 à 1067. Cette enceinte englobait dix hectares de terrain, c'est-à-dire tout le Vieux-Lille, avec les voies de la Grande Chaussée, voie Basse, voie Eskelmoise.

PHILIPPE D'ALSACE, Comte de Flandre, accompagna LOUIS VII le Jeune, Roi de France à la seconde Croisade. (Compos. de Branvin)

Bauduin V fut un grand bâtisseur et un bon administrateur. Sous son règne, la ville jouit d'une grande prospérité et toutes les terres se trouvant à l'intérieur de l'enceinte fortifiée se couvrirent de maisons.

La « Ville des Rosiers »

Suivant un chroniqueur, la ville était d'ailleurs d'aspect charmant à l'époque. La Deûle, divisée en de nombreux et limpides canaux la traversait en multiples branches de ses eaux claires et poissonneuses. Le devant des maisons donnait sur des chaussées dallées à la mode romaine, bien entretenues, l'arrière sur des jardins emplis de rosiers églantines. Les pentes étagées de ces jardins emplis de roses descendaient vers les rivières aux eaux vives, et il y avait en juin, tant de fleurs que Lille était surnommée à cette époque : « La Ville des Rosiers ».

A l'instar des Romains dont la civilisation se fit sentir jusque vers l'an 1560, date de l'installation du Calvinisme, des thermes publics avec bains de vapeur étaient installés dans tous les quartiers de la ville. On en a retrouvé des traces en dix endroits différents, les derniers lorsque l'on creusa les fondations du Nouveau Théâtre. Ceci prouve que Lille, au Moyen Age était une ville très propre.

Lorsque **Bauduin V** eut terminé les murailles qu'avait commencées son père et qui firent de notre ville une place forte, il la dota de deux institutions importantes: le Palais de la salle et la Collégiale Saint-Pierre.

Le Palais de la Salle était un manoir seigneurial, Bauduin y établit le siège de son autorité suzeraine sur toute la châtellenie de Lille dont les limites étaient, à peu de choses près celles de l'arrondissement actuel avec le Mélantois, le Carembaut, le Pévèle, le Weppes, etc.. Un vicaire ou châtelain résidait en l'abbaye de Phalempin dès 1039, comme lieutenant du comte suzerain.

La Collégiale Saint-Pierre, inaugurée en 1066 était un édifice religieux, répondant aux besoins du temps, résidence de quarante chanoines et où le bréviaire se psalmodiait et se chantait publiquement. L'édifice, situé rue de la Monnaie, vit défiler d'illustres princes au long des âges. Détruit en partie par un incendie en 1354, il fut restauré de suite, et subsista jusqu'en 1793. A cette époque, il fut frappé de confiscation et démoli.

Terminons la relation du règne de Bauduin V en disant que ce fut sous sa suzeraineté que s'édifia la première église Saint-Maurice et que se construisit le premier quartier de ce nom.

Sous la maison « d'Alsace »

Les successeurs de Bauduin V furent la comtesse **Richilde**, puis successivement **Robert le Frison, Robert de Jérusalem**, qui se couvrit de gloire à la première croisade, **Charles le Bon**, prince plein de charité envers ses sujets, mort assassiné à **Bruges** et dont l'assassin, arrêté à Roubaix expia son crime à Lille, sur l'échafaud dressé devant le Palais de la Salle.

Vinrent ensuite **Guillaume Cliton**, prince avide et cruel contre qui les Lillois se révoltèrent et que Louis VI le Gros, roi de France essaya de rétablir sur son trône en venant mettre le siège devant Lille. Pourtant, informé des justes griefs qui avaient mis la ville en état de révolte, Louis VI n'insista pas et leva le siège, abandonnant Guillaume, laissant le pouvoir à **Thierry d'Alsace** à qui les Lillois avaient offert la couronne en 1f28.

Sous ce prince plein de vertus, la ville prospéra de nouveau. C'est sous son règne que, en 1144, se construisirent le faubourg et la première église Saint-Sauveur, précédés du prieuré de Fives en 1f35, près des sources chaudes du Becquerel. En 1148, la ville s'agrandit sur Saint-Etienne. On procéda alors à un démantèlement de la partie du Sud-Est pour reporter l'enceinte plus loin. La muraille de protection atteignit les canaux des Ponts de Comines et des Sœurs-Noires, le canal des Poissonceaux jusque le grand bras de la Deûle. La ville s'en trouva presque doublée en superficie. C'est de cette époque que date la rue des Foulons, actuellement rue des Arts.

Ce nom « des Foulons » indique l'importance acquise au XIIe Siècle par la fabrication des draps, à Lille. Ils devinrent l'objet d'un négoce considérable.

Relatons que, de la même époque date la fondation de l'Abbaye de Loos (1f47) par l'ordre de Citeaux, dont les moines, travailleurs acharnés, desséchèrent les terrains marécageux de Loos, Esquermes, Wazemmes et les livrèrent à la culture.

En 1168, **Philippe d'Alsace** succéda à son père, et, comme lui se montra un prince bienfaisant, soucieux du bonheur de ses sujets. Il accrut ses domaines du Comté de Vermandois, échu à sa femme par voie de succession, fut, avec Louis VII, roi de France, à la seconde croisade, assista comme pair de France au sacre de Philippe Auguste en 1180, et conclut avec l'Empereur d'Allemagne, un traité de commerce dont une des clauses, assurant aux sujets du Comté de Flandre et à leurs marchandises, la libre navigation du Rhin, fut très favorable aux manufactures de draps de Lille.

C'est sous **Philippe d'Alsace**, en 1f99, que les habitants de Lille, sur décision de ce prince, acquirent une existence politique et civile par l'institution des Echevins communaux temporaires et comptables, chargés de les régenter sous leur responsabilité devant le prince.

Disons enfin que, sous l'heureux gouvernement de Thierry et de deux écrivains de valeur: **Philippe Gauthier**, dit de Lille ou de Châtillon, auteur d'une épopée en dix chants sur Alexandre le Grand, roi de Macédoine, et **Alain de Lille**, surnommé le docteur universel, à la fois orateur, poète, théologien et philosophe renommé.

Le sac de Lille en 1213

La période de prospérité que nous venons de retracer dura encore sous les comtes **Bauduin VIII, Bauduin IX**, qui, en 1204, à la quatrième croisade devint empereur de Constantinople pour être tué peu après dans une bataille contre les Bulgares.

Malheureusement, en 1211, le comte **Ferrand de Portugal**, qui avait épousé la princesse Jeanne, fille de Bauduin IX, se brouilla à mort avec **Philippe-Auguste**, roi de France en refusant de lui prêter son concours contre Jean-Sans-Terre usurpateur du trône d'Angleterre.

En 1213, Philippe-Auguste irrité, venait mettre le siège devant Lille, prenait la ville d'assaut, la livrait aux flammes. Un grand nombre d'habitants périrent par le fer et par le feu. Le sol tourbeux de la rue Grande-Chaussée s'embrasa. Plus de la moitié de la cité fut réduite en cendre.

Le château du Buc n'échappa pas à la dévastation. Pris à l'escalade, il fut brûlé et démantelé. Il n'en resta que des ruines.

L'année suivante, le comte Ferrand était fait prisonnier par Philippe-Auguste à la bataille de Bouvines; Emmené à Paris, y resta douze ans en captivité.

Nous verrons dans un prochain article comment Lille se releva de ses ruines, sous le gouvernement de la bonne comtesse Jeanne qui fut la fondatrice de l'Hospice Comtesse qui garda son nom.

V. B.

VIE CORPORATIVE

A ROUBAIX. — **Syndicat de l'Imprimerie** : Suivant l'avis de la Fédération Française des Travailleurs du Livre, tous nos adhérants sont invités à se présenter d'urgence au siège, bureau 4 (1er étage) pour les secours mutuels, tous les jours, de 9 à 12 h. Les familles des prisonniers ou mobilisés, devront être porteurs de pièces justificatives.

EN BELGIQUE

COURTRAI

UN HOMME TOMBE D'UNE TOITURE ET SE TUE

Se trouvant sans travail, M. Gustave Vandevogel, 48 ans, célibataire domicilié, 37, rue de la Plume, à Courtrai, avait accepté, pour faire plaisir, de réparer la toiture d'une maison de la rue Schaeken, endommagée par l'ouragan de la semaine dernière.

Tandis qu'il effectuait ce travail on ne sait à la suite de quelles circonstances, M. Vandevogel perdit l'équilibre et alla s'écraser sur le pavé. On le releva le crâne fracturé et il ne survécut que quelques instants à sa blessure.